

Zac du Clos Ste-Croix

L'OPH Les Résidences de l'Orléanais a inauguré, le 11 mai, sa première résidence BBC (bâtiment basse consommation), au cœur de la Zac du clos Sainte-Croix, à deux pas de l'avenue des Droits-de-l'Homme. Aménagé par Nexity, cet ensemble comptant 12 maisons et des commerces obtient cette certification sur validation de critères précis en matière d'isolations acoustique et thermique. Ainsi, quand un bâtiment classique consomme, en moyenne, 190 kW/m²/an, celui-ci ne dépasse pas les 50 kW/m²/an. C'est tout bon pour le locataire et pour l'environnement. ?